



INAMI

Institut National d'Assurance Maladie • Invalidité

Docteur R. BOURGUIGNON
avenue du Maréchal 5

1180 BRUXELLES

SERVICE DES SOINS DE SANTE

Référent médical : Dr Dirk Van Damme
Correspondant : Claire Morette
Chef administratif
Tél.: 02/739 77 70 Fax :02/739 78 73
E-mail : ctm-tgr@riziv.fgov.be
Nos réf. : 1110/CM – 08 CIN -186

Votre courrier du : 25 janvier 2008

30 -04- 2008

Bruxelles, le

08/M/ 2465 / 17 / 1

Concerne : honoraires de consultance 460670

6060204

Honoré Confrère,

Le Groupe de travail Interprétation du Conseil technique médical a examiné votre courrier susmentionné en date du 10 avril 2008.

Votre question:

Concernant le code 460670 *Honoraires de consultance du médecin spécialiste en radiodiagnostic applicables aux prestations suivantes d'imagerie médicale pratiquées dans le secteur ambulatoire N 41*, les termes « *évaluation de la situation clinique* » contenus dans la règle d'application renvoient-ils à un examen clinique proprement dit ou à une évaluation clinique réalisée sur base de documents médicaux détaillés contenant les informations cliniques nécessaires, étant entendu que le radiologue est présent dans l'institution ?

NB :Règle d'application relative au code 460670 :

« ...

Il couvre l'évaluation de la situation clinique, le choix des examens et l'organisation de l'investigation lors de prestations exigeant expressément sa participation à leur réalisation, en dehors des dépenses exposées par le radiologue dans l'exécution de la prestation et l'interprétation des résultats. »

Réponse:

Les termes « *évaluation de la situation clinique* » ne renvoient pas à un examen clinique proprement dit mais bien à une partie de la démarche intellectuelle spécifique du médecin spécialiste en radiodiagnostic.

Les conditions de présence physique du médecin prestataire sont définies à l'article 1, § 4 bis, II, de la nomenclature des prestations de santé.

Veillez agréer, honoré Confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Fonctionnaire dirigeant,

H. DE RIDDER
Directeur général.